

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26339419

Déposé
22-06-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 1017560979

Nom(en entier) : **MB GROUPE**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue du Tiege 12
4890 Thimister-Clermont**Objet de l'acte :** STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS)

D'un acte reçu par Geoffrey GAUTHY, Notaire à Herstal, exerçant sa fonction au sein de la société notariale « Neonotaires », ayant son siège à Herstal, en date du 22 juin 2026, en cours d'enregistrement, il résulte que :

1- s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « MB GROUPE » ayant son siège à 4890 Thimister-Clermont, rue du Tiège, 12.

L'assemblée se déclare valablement constituée et prend la résolution suivante :

L'assemblée décide de modifier l'article 20 des statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

« Sans préjudice aux pouvoirs conférés aux mandataires spéciaux et à ce qui est prévu pour la gestion journalière, la société est représentée à l'égard des tiers et notamment dans les actes auxquels un fonctionnaire public ou un officier ministériel prête son concours ainsi qu'en justice, tant en demandant qu'en défendant, soit par le président du conseil d'administration ou par 2 administrateurs agissant conjointement, lesquels n'auront, en aucun cas, à justifier d'une décision préalable du conseil d'administration, soit par l'administrateur unique, en fonction du système d'administration adopté par l'assemblée générale conformément à l'article 11. »

2- S'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme « MB GROUPE » ayant son siège à 4890 Thimister-Clermont, rue du Tiège, 12, lequel a pris la décision suivante :

Les administrateurs décident de désigner Monsieur BRONLET Michel comme président du conseil d'administration.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME
délivré avant enregistrement dans le seul but d'être déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise.

Geoffrey GAUTHY, Notaire exerçant sa fonction au sein de la société notariale « Neonotaires ».

Acte et documents déposés au greffe en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition de l'assemblée comprenant les procurations.
- la coordination des statuts.